

Rapport d'activités 2013-2014

PRÉSENTATION

Suite à l'important travail de réflexion fait avec les membres du MÉPAL en 2008-2009, les *cinq priorités* qui ont été choisies par le conseil d'administration pour les 5 prochaines années, soit de 2010 à 2015, sont :

- ✓ Augmenter la visibilité et la reconnaissance du MÉPAL
- ✓ Favoriser l'adhésion aux pratiques d'éducation populaire autonome
- ✓ Viser une plus grande justice sociale
- ✓ Favoriser une vie associative riche et plaisante
- ✓ Recentrer nos représentations sur notre mission principale, soit l'ÉPA et les luttes sociales, tout en maintenant un minimum de concertation avec d'autres.

Pour chacune de ces priorités, des objectifs, des moyens et des activités ont été précisés, ainsi qu'un échéancier et des responsables. Les membres du conseil d'administration, ainsi que les employés du MÉPAL ont donc travaillé à réaliser ces objectifs depuis ce temps, en les précisant davantage en objectifs concrets.



1^{ère} priorité : AUGMENTER LA VISIBILITÉ ET LA RECONNAISSANCE DU MÉPAL



Pour atteindre cet objectif, voici quelles étaient les priorités d'action ciblées par l'assemblée générale des membres pour cette année :

- ✓ Accentuer la publicité et la vente de la trousse sur les préjugés liés à la pauvreté auprès des groupes de notre région et même plus largement.
- ✓ Organiser et publiciser le Certificat en défense des droits auprès de tous les organismes de notre région.
- ✓ Créer et mettre en ligne un site Internet.
- ✓ Demander des projets en lien avec notre mission d'ÉPA.

Nous avons réalisé une grande campagne de publicité pour mousser la vente de la *Trousse sur les préjugés liés à la pauvreté* en février-mars-avril 2014 et avons adressé cette publicité à plusieurs instances : bibliothèques, institutions d'enseignement, groupes populaires d'autres régions, etc. Suite à cette campagne, environ une vingtaine de trousse ont été vendues, auprès de groupes ou instances de notre région, mais aussi d'un peu partout au Québec.



Concernant la création d'un *site Internet*, cela n'a pu se faire à cause du manque de temps et a été reporté à plus tard par le conseil d'administration.

Le MÉPAL a planifié et publicisé l'offre des formations du *Certificat en défense des droits* auprès de tous les organismes de notre région. Et le résultat a de loin dépassé nos espérances, car le

MÉPAL a offert à l'ensemble des organismes communautaires de notre région un total de 14 ateliers sur les droits humains, auquel ont assisté 67 personnes provenant de 19 groupes communautaires (membres et non-membres), ainsi que de 2 instances syndicales. De plus, le MÉPAL a aussi offert 3 autres activités de formation-réflexion, qui ont suscité de l'intérêt et une bonne participation. Ces ateliers et ces activités ont été très appréciés par les participantEs des divers organismes qui y ont participé. Nous les verrons plus en détail dans le bilan des activités d'éducation populaire.

Le MÉPAL a aussi participé activement à quelques *activités et mobilisations* importantes cette année : le Forum social lanaudois en octobre 2013; une mobilisation des groupes en défense collective des droits à Québec le 13 novembre 2013; une mobilisation contre les attitudes et les hausses d'Hydro-Québec le 1^{er} avril 2014; l'organisation d'une très belle activité de visibilité le 29 mai dernier. Avec d'autres membres du Collectif anti-pauvreté de Lanaudière, le MÉPAL a préparé le rassemblement à la Cathédrale de Joliette avec comme thème *On sonne les cloches pour un Québec sans pauvreté*. Nous y reviendrons d'ailleurs avec plus de précisions dans la priorité de « viser une plus grande justice sociale ».

Toutes ces activités ont contribué à augmenter la visibilité du MÉPAL cette année et la reconnaissance de la part des pairs.

En lien avec notre mission d'ÉPA, nous avons décidé d'axer les *demandes de financement* pour poursuivre le projet de cette année et faire une deuxième année du « Certificat en défense des droits », étant donné l'intérêt et la participation importante de cette année. Nous avons donc sollicité plusieurs instances, dont le SCAIS, pour financer ce projet pour l'année 2014-2015.



2^e priorité : FAVORISER L'ADHÉSION AUX PRATIQUES D'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

Les objectifs suivants ont été choisis l'an passé pour atteindre cette priorité :

- ✓ Offrir des ateliers à partir de la Trousse sur les préjugés liés à la pauvreté, dont l'un au Forum social lanaudois le 19 octobre prochain; d'autres aux membres en priorité.
- ✓ Susciter une large participation aux ateliers du Certificat en défense des droits.
- ✓ Inviter l'ensemble des groupes à des formations en ÉPA, dont celle du MÉPACQ, « Changer le monde, un voyage collectif », sur le rôle des groupes dans la transformation sociale, le 12 novembre 2013.
- ✓ Proposer un programme d'ateliers à nos membres.
- ✓ Dresser un inventaire des outils d'ÉPA qui sont disponibles au MÉPAL et diffuser cette liste à nos membres et même plus largement.
- ✓ Envoyer tous les nouveaux documents d'analyse et les outils d'ÉPA développés par le MÉPACQ ou d'autres instances pertinentes à nos membres et à l'ensemble des organismes communautaires selon les sujets développés.

L'activité principale du MÉPAL en éducation populaire autonome cette année a été bien sûr toute la série des ateliers sur les droits humains offerts dans notre région, dans le cadre du *Certificat en défense des droits*. Ainsi que mentionné précédemment, un total de 67 personnes différentes ont

assisté à au moins une des 7 formations différentes offertes. En tout, ce sont **228 participantEs** qui ont assisté aux **14 ateliers offerts**.

Les 2 **formations de base**, soit La petite histoire des droits humains et Les outils et la pratique et des droits humains ont été offertes 3 fois chacune et ont eu chaque fois une bonne participation. Mentionnons ici l'appropriation de ces deux formations de base par Diane Gauthier du MÉPAL et Johanne St-Denis de l'Action populaire des Moulins. Plusieurs heures ont été nécessaires pour préparer et bonifier ces deux ateliers, afin de les offrir à nouveau au mois de janvier 2014.

Pour 3 des 5 **formations thématiques** offertes à l'hiver 2014, on a dû faire 2 groupes différents à cause du nombre élevé d'inscriptions. Il y avait toujours entre 10 et 20 personnes à chaque formation. Ces personnes provenaient de 21 groupes ou instances différentes, soit de 19 groupes communautaires et de 2 syndicats. Dix (10) personnes ont préparé et offert les 14 formations de cette année. Vingt-six (26) personnes ont suivi les 5 formations requises et ont obtenu leur certificat en défense des droits le 12 mai 2014. Quel beau bilan! Nous en sommes très fiers!



Formateurs et formatrices pour le Certificat en défense de droits

Voici la liste des *formations offertes*, ainsi que les personnes ressources qui les ont préparées et animées :

Date :	Titre :	Personnes ressources :
30 septembre 2013 1 ^{er} novembre 2013	La petite histoire des droits humains	Vincent Greason TROVEPO
21 octobre 2013 25 novembre 2013	Les outils et la pratique des droits humains	David Clément ADDS Gatineau
13 janvier 2014	La petite histoire des droits humains	Diane Gauthier, MÉPAL Johanne St-Denis, Action populaire des Moulins
27 janvier 2014	Les outils et la pratique des droits humains	Diane Gauthier Johanne St-Denis
10 et 12 février 2014	La défense des droits des femmes, un enjeu toujours d'actualité	Danielle Forest, Pour la TCGFL
24 mars 2014	Droit au travail et droits du travail : sont-ils en danger?	Michel Quijada Francine Ranger, CSN
14 et 17 avril 2014	Droit à un niveau de vie suffisant... un droit humain reconnu/appliqué au Québec???	Johanne St-Denis, Action populaire des Moulins Jacques Patenaude, Action Dignité Lanaudière
28 avril et 1 ^{er} mai 2014	Les droits et la santé mentale : quand l'exception devient oppression	Bruno Lamarre Pleins Droits Lanaudière
12 mai 2014	Droits d'association et de liberté d'expression : sont-ils menacés?	Dominique Peschard Ligue des droits et libertés

Un gros *merci* à toutes ces personnes ressources qui ont contribué de façon importante à la préparation et à l'animation de ces ateliers!

Les participantEs ont été enchantées par ces ateliers. Voici quelques-uns de leurs *commentaires*, provenant des évaluations faites à la fin des ateliers :

- *Je repars avec un bagage d'informations; ça me motive d'aller voir sur les droits, d'aller les apprendre.*
- *Atelier très complet. J'ai appris beaucoup de choses sur le PIDESC et les autres chartes et pactes des droits; je comprends mieux les liens entre ceux-ci.*
- *Connaître l'international est nécessaire pour comprendre ce qui est chez nous.*
- *Faire de l'histoire est la meilleure façon de se situer où on en est rendu.*
- *Du contenu à utiliser dans mon groupe en éducation populaire.*
- *Plus on est informés et plus on a d'outils; ça permet plus de mobilisation pour des changements.*
- *Je suis convaincue que l'éducation populaire est en fait une mission importante au sein de mon organisme.*

Ces commentaires démontrent bien que les objectifs d'éducation populaire de ces ateliers ont été largement atteints et qu'ils répondaient à un réel besoin des participantEs.

Une autre activité importante en éducation populaire a été la préparation du **2^e forum social lanaudois**. Le MÉPAL a joué un rôle important dans la préparation de la programmation du Forum social lanaudois qui s'est tenu le 19 octobre 2013, notamment en participant au comité programmation qui était responsable de la programmation des ateliers offerts, ainsi que du choix des artistes invités. Et le MÉPAL a aussi participé aux grandes rencontres de coordination de l'événement.

Le MÉPAL a aussi offert un *atelier sur les préjugés* à l'occasion du forum, atelier qui fut très apprécié des participantEs provenant principalement d'une maison de jeunes de Terrebonne. Ils ont trouvé l'atelier « intéressant et interactif » et ont apprécié d'y jouer les divers rôles des situations de préjugés et ils ont dit que cela les avait beaucoup « sensibilisés ».

De plus, la coordonnatrice du MÉPAL a assumé aussi une bonne partie de *l'animation générale* de la journée du 19 octobre en préparant et en faisant l'ouverture, en co-animant la présentation des artistes pour le spectacle et en faisant le mot de clôture de cette belle journée bien remplie à laquelle ont assisté environ 300 personnes.

Le 12 novembre 2013, ce fut au tour de François Baillargeon du MÉPACQ de nous rendre visite et de venir animer la formation ***Changer le monde, un voyage collectif***. Une quinzaine de personnes assistaient à cette formation qui fut également beaucoup appréciée. Selon les personnes présentes, tous les organismes communautaires de notre région pourraient bénéficier de cette formation bien montée qui porte sur le rôle des groupes communautaires dans la transformation sociale.

Puis il y a eu la rencontre spéciale avec la Ligue des droits et libertés le 18 février 2014. Cette rencontre avait pour but de présenter le ***Rapport sur l'état des droits humains au Québec et au Canada*** et permettait de mieux comprendre les orientations et les conclusions du Rapport, en plus d'échanger sur des perspectives, des alternatives et des moyens collectifs pour rétablir les droits. Avec comme animatrices Nicole Filion et Lysiane Roch, et des ateliers interactifs, cette activité fut très appréciée de la part de la vingtaine de personnes présentes. Selon les participantEs présentes,

il faut « *continuer avec les offres de formation sur les droits et organiser des rencontres telles celle-ci à l'occasion* » et ça nous rend « *plus solide pour partager les connaissances sur les droits humains* ».

D'ailleurs, le MÉPAL a aussi assisté au **Forum national sur les droits humains** organisé par la Ligue des droits et libertés le 25 avril 2014. Des ateliers d'éducation populaire et de consultation sur divers aspects touchant les droits humains étaient offerts lors de cette journée intéressante.

Mentionnons ici également la participation du MÉPAL au **Comité éducation mobilisation du MÉPACQ** dont les mandats sont le développement d'outils d'éducation populaire et l'encadrement des luttes sociales auxquelles participe le MÉPAL. L'un des gros mandats de cette année a été la réalisation d'une nouvelle formation sur la construction d'un rapport de force. Le MÉPAL s'est investi dans ce projet de formation intitulée ***Ils sont forts, mais nous sommes nombreux-ses...*** Celle-ci sera offerte à l'ensemble des groupes du MÉPACQ et même plus largement l'automne prochain. Pour le MÉPAL, la date retenue est le 23 septembre 2014.

Étant donné toutes les formations offertes avec les ateliers sur les droits, ainsi que les autres activités de formations offertes, il n'a pas été possible de proposer un ***programme d'ateliers spécifiques*** à offrir à nos membres lors de leurs activités dans leurs groupes et le conseil d'administration a préféré que l'on se concentre sur toutes les activités mentionnées ci-dessus.

Quant au mandat de dresser un ***inventaire des outils d'ÉPA*** qui sont disponibles au MÉPAL et de diffuser cette liste à nos membres et même plus largement, la mise à jour du centre de documentation a été réalisée et il ne reste plus qu'à rédiger et diffuser la liste des documents disponibles.

Afin de faire circuler tous les ***nouveaux outils d'ÉPA*** produits par le MÉPACQ ou par d'autres organismes, nous avons envoyés tous les nouveaux documents d'analyse et les outils d'ÉPA à nos membres, ainsi qu'à l'ensemble des organismes de la région, lorsque pertinent. À titre d'exemples, nous avons envoyé les deux guides des élections produits par le MÉPACQ, ainsi que le très intéressant document « La démocratie - Entre deux votes, on pourrait faire quelque chose! »

On peut donc conclure que le MÉPAL a contribué énormément à favoriser l'adhésion aux pratiques d'éducation populaire autonome cette année, autant par les nombreuses formations offertes que par des activités de rencontres spéciales et de contribution au développement et à la distribution des outils d'éducation populaire.



3^e priorité : VISER UNE PLUS GRANDE JUSTICE SOCIALE (par des luttes sociales, des mobilisations et des actions politiques non-partisanes)



Cette priorité étant très large, 3 objectifs précis ont été ciblés pour la réaliser :

- ✓ Soutenir et participer activement à CAP Lanaudière et aux diverses campagnes contre les coupures à l'assurance-chômage et à l'aide sociale.
- ✓ Diffuser l'information sur les diverses luttes sociales par le biais du bulletin l'Incitatif.
- ✓ Poursuivre notre implication à Solidarité Lanaudière et à la préparation du 2^e forum social lanaudois qui sera le 19 octobre 2013

Pour lutter activement contre la pauvreté grandissante, **le MÉPAL a soutenu activement le Collectif anti-pauvreté de Lanaudière (CAP Lanaudière)** par la préparation des rencontres avec le comité de fonctionnement (COFO), par la participation aux rencontres du Collectif pour un Québec sans pauvreté lorsque possible, par la préparation et la diffusion d'outils de revendications et de mobilisations, par la rédaction et l'envoi du bulletin L'Incitatif, par l'organisation de certaines mobilisations dans la région et ailleurs, par la publication d'articles et/ou de lettres d'opinion dans les médias régionaux.



Cette année, le MÉPAL s'est investi à CAP Lanaudière de façon plus particulière avec la **Campagne des cartes de Noël** en assumant la distribution de celles-ci et en faisant un envoi spécial à tous les députés de notre région pour Noël. Le MÉPAL s'est aussi occupé de la commande et de la distribution des **fiches et affiches d'ATD Quart Monde sur les préjugés** en lien avec la pauvreté.

Puis, au nom de CAP Lanaudière, nous avons assumé avec Action Dignité Lanaudière et Robert Hénault, l'organisation de la mobilisation du 29 mai dernier devant la Cathédrale de Joliette. Plus d'une soixantaine de personnes assistaient à cette activité dont le but était de « **sonner les cloches pour un Québec sans pauvreté** ». Nous y avons fait un point de presse et crié notre indignation, en plus de servir symboliquement de la soupe et des petits pains, pour montrer notre solidarité avec les personnes en situation de pauvreté. Et les cloches ont sonné pendant au moins 15 minutes.



Sonnons les cloches pour un Québec sans pauvreté, 29/05/2014

Le MÉPAL a participé à deux des quatre *rencontres du Collectif pour un Québec sans pauvreté* pour y représenter le Collectif anti-pauvreté de Lanaudière. Il a aussi participé à une rencontre spéciale du Collectif pour un Québec sans pauvreté le 8 novembre 2013. Cette rencontre avait pour objectif de présenter divers outils sur les préjugés liés à la pauvreté. Le MÉPAL y a présenté sa « trousse sur les préjugés liés à la pauvreté ».

Comme par les années passées, le MÉPAL a assuré tous les *suivis financiers* en lien avec les activités de CAP Lanaudière, ainsi que la comptabilité (rapports financiers; dépôts; etc.) pour CAP Lanaudière.

Nous avons aussi assuré la rédaction et l'envoi de cinq numéros du *bulletin l'Incitatif* à tous les organismes de notre région, partageant ainsi avec tous les activités de sensibilisation et de mobilisation contre la pauvreté.

Le MÉPAL a poursuivi sa participation à *Solidarité Lanaudière* et à son comité programmation, tel que déjà mentionné dans les activités d'éducation populaire. D'ailleurs, un événement comme le 2^e forum social lanaudois est aussi un genre de mobilisation en plus d'être une activité d'éducation populaire. Il est difficile, voir impossible, de tracer une ligne entre les deux sortes d'activités dans ce cas-ci, d'autant plus, qu'en plus d'offrir des ateliers variés d'éducation populaire, nous invitons les participantEs à choisir une action à réaliser en lien avec le thème de l'atelier. À titre d'exemple, l'atelier sur les préjugés offerts par le MÉPAL a donné lieu à la suggestion de développer un outil visuel sur les préjugés.

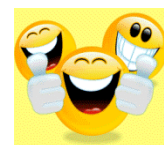
Rappelons que Solidarité Lanaudière est une instance qui regroupe tous les principaux syndicats de notre région, le Conseil de la culture, le Conseil régional en environnement, le MÉPAL, etc. dans le but d'organiser des conférences, des bulletins d'informations et des mobilisations en lien avec les effets néfastes du néo-libéralisme. Nous avons participé à 9 rencontres qui avaient comme principal objectif de préparer le 2^e forum social lanaudois, qui s'est tenu le 19 octobre 2013. Le MÉPAL a participé aussi au *comité programmation* qui avait le mandat de préparer les activités spéciales et de recueillir et d'organiser les ateliers qui avaient lieu lors du forum. Quelques rencontres ont eu lieu en lien avec la préparation de la programmation du forum. Et une assemblée générale s'est tenue également le 29 janvier 2014 pour élaborer un plan d'action suite aux suggestions de la vingtaine d'actions concrètes.

Une autre des belles mobilisations régionales s'est produite le 1^{er} avril dernier. Avec comme thème « *les attitudes d'Hydro-Québec* », 3 volets y étaient abordés : les hausses d'électricité; les compteurs numériques; les nouvelles lignes à haute-tension prévues dans Lanaudière. Le MÉPAL a été le porte-parole sur les hausses appréciables d'électricité prévue d'ici quelques années et leur impact sur les personnes en situation de pauvreté.

Nous donnons aussi notre appui à certains organismes qui portent des revendications de justice sociale que nous jugeons importantes. À titre d'exemple, mentionnons les *lettres écrites* à Madame Marois et aux députés de notre région, en faveur de bonifications au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale, le 23 septembre 2013. Un deuxième exemple est la lettre envoyée à Monsieur Couillard le 5 mai 2014, pour demander la mise en place

rapide d'un plan d'action pour éviter l'itinérance et s'en sortir. Le MÉPAL a aussi signé une déclaration d'appui à la campagne « Non aux PPP-sociaux » le 5 mai 2014. Nous avons aussi sensibilisé le Ministre de l'emploi et de la solidarité sociale, Monsieur Blais, à la situation difficile des organismes en défense des droits le 29 mai 2014.

Nous avons aussi participé à une rencontre spéciale avec Alain Coutu, membre d'un comité consultatif pour la Fondation Chagnon, dont le mandat était de sonder divers groupes et instances de diverses régions sur les actions et les futurs projets de la Fondation Chagnon. Lors de cette rencontre, le MÉPAL a fait valoir que les interventions de la Fondation Chagnon sont souvent faites en ne tenant pas compte des organismes déjà existants et que les PPP sociaux sont loin d'être une panacée et sont même nuisibles aux organismes communautaires existants. Des exemples et des documents ont été remis à cet effet.



4^e priorité : FAVORISER UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE ET PLAISANTE

Pour atteindre cette priorité, voici quels étaient les objectifs visés :

- ✓ Tenir une assemblée générale intéressante et animée.
- ✓ Maintenir le contact avec nos membres par des bulletins et des envois divers.
- ✓ Recruter des nouveaux membres en leur présentant le mandat et les activités du MÉPAL.
- ✓ Assurer la relève au CA du MÉPAL et bien préparer les rencontres de cette instance.

L'assemblée générale annuelle du 8 octobre 2013 avait comme thème les « *super-héros* » que nous sommes dans le monde communautaire, où nous devons pallier à toutes sortes de situations et s'engager pour le mieux-être de tous et toutes. Quatorze groupes membres étaient présents à l'AGA pour un total de 20 personnes. C'est un bilan bien rempli qui a été présenté aux membres. Soulignons que notre comptable s'est prêtée au jeu et est arrivée en super-héroïne; comme toujours, elle a présenté le rapport financier de façon vivante.

Le *conseil d'administration (CA)* du MÉPAL s'est rencontré à 6 reprises pour voir à la bonne marche de l'organisme. Les membres du CA étaient :

- Vincent Lagacé, de la Société Ailzheimer de Lanaudière, président
- Nathalie Ouellette, Pleins Droits de Lanaudière, vice-présidente
- Johanne St-Denis, d'Action populaire des Moulins, de Terrebonne, secrétaire-trésorière
- Johanne Champagne, d'Au bord des mots, administratrice (*de février à avril 2014*)
- Claudette Boissonneault, du Groupe d'information et de défense des droits sociaux (GIDDS), de Ste-Julienne, vice-présidente (*à partir de février 2014*)

Des efforts particuliers ont été faits cette année pour recruter et conserver les membres du CA, étant donné que les postes n'étaient pas comblés à l'assemblée générale annuelle. De plus, les employées du MÉPAL déploient toujours beaucoup d'énergie pour bien préparer les rencontres du CA.

Le *comité éducation populaire* du MÉPAL qui avait été très actif avec l'organisation du Colloque du 25 avril 2013, a terminé son mandat avec brio. Étant donné le peu de disponibilités des membres du comité et le peu de mandat à réaliser pour l'année à venir, ce comité a suggéré au CA du MÉPAL de constituer un comité de ce genre à l'occasion de grands événements tels le colloque plutôt que d'avoir un comité statutaire qui aurait un mandat réduit. Cela a été entériné par le CA du MÉPAL.

Avec la nouvelle formule de *membership* votée en 2012, le MÉPAL a présentement 26 groupes membres et 4 membres individuels. Le MÉPAL travaille aussi activement à recruter de nouveaux membres. Ainsi, il a fait une *présentation spéciale* sur le travail fait par le MÉPAL à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association des travailleurs et travailleuses accidentés du Matawin (ATTAM) le 28 novembre 2013, en plus de publiciser ses activités auprès des groupes qui assistaient aux diverses formations de cette année.

Pour informer et outiller les membres sur divers sujets, l'un des moyens utilisés est le *bulletin « Info-MÉPAL »* envoyé aux membres selon les besoins à la fréquence d'environ 4 par année. Et nous acheminons aussi les offres de formations ou d'activités spéciales des membres aux autres membres du MÉPAL.

Le MÉPAL a toujours à cœur de bien outiller ses employéEs en leur permettant de se perfectionner avec *diverses formations*. Cette année, les employées du MÉPAL ont assisté à la formation « Pacification en gestion de crises aiguës » afin d'être mieux outillé pour faire face à certaines personnes pouvant avoir des comportements violents à l'occasion de leur venue au Carrefour des organismes de Lanaudière. Et les employées du MÉPAL ont eu l'occasion également d'assister à toutes les formations offertes dans le cadre du Certificat en défense des droits, ainsi qu'aux autres formations ou rencontres spéciales offertes par le MÉPAL.



5^E priorité : RENCENTRER NOS REPRÉSENTATIONS SUR NOTRE MISSION PRINCIPALE, SOIT L'ÉPA ET LES LUTTES SOCIALES TOUT EN MAINTENANT UN MINIMUM DE CONCERTATION AVEC D'AUTRES



Cinq sous-objectifs ont été choisis pour rencontrer cette priorité, soit :

- ✓ Poursuivre notre implication aux diverses instances du MÉPACQ, soit les assemblées générales (4) et le comité éducation mobilisation.
- ✓ Poursuivre notre participation aux organismes dont nous sommes membres.
- ✓ Participer aux rencontres de la TRODDL, s'il y a lieu.
- ✓ Maintenir une implication dans certaines rencontres du CRFL et de la TROCL : AGA, rencontres d'échange, comité programmation, etc.
- ✓ Continuer notre implication au Carrefour des organismes.

Nous participons activement aux diverses *instances du MÉPACQ*, qui est le regroupement des 11 tables d'éducation populaire du Québec. Nous participons, entre autres, aux 3 assemblées générales régulières, à l'assemblée générale annuelle, ainsi qu'à un comité de travail. Cette année encore, le MÉPAL s'est impliqué au Comité éducation mobilisation. Ce comité a une énorme responsabilité, car il doit développer des outils d'éducation populaire et superviser les dossiers relatifs aux luttes sociales et à la défense collective des droits. Concrètement, c'est ce comité qui a été responsable cette année des deux documents sur les élections municipales et provinciales, de la formation « Ils sont forts, mais nous sommes nombreux-ses », de la rédaction « Des mots pour des maux », dont le dernier s'intitule « La démocratie - Entre deux votes, on pourrait faire quelque chose! » Le MÉPAL s'investit modestement à ce comité en participant à certaines rencontres, en bonifiant les éléments des documents, en révisant et en corrigeant certains textes, etc.

Le MÉPAL a participé aussi à une rencontre spéciale organisée par le MÉPACQ sur les *organismes apparentés*, dont le but était d'apporter des éclairages sur le fonctionnement correct entre ces entités. De plus, exceptionnellement, le MÉPAL a participé au *comité de sélection pour un poste* ouvert au MÉPACQ, en faisant les entrevues avec 2 autres personnes le 14 janvier 2014.

Concernant le *financement des groupes en défense des droits*, le MÉPACQ est un porteur important, car il participe activement à toutes les rencontres du Regroupement en défense collective des droits (RO-DCD), incluant son comité de coordination et il nous informe rapidement de tous les nouveaux développements en lien avec les changements que veut apporter le SACAIS aux Cadre de référence, ainsi qu'au cadre normatif, etc. Et le MÉPAL se fait un devoir de transmettre rapidement les informations reçues à l'ensemble des groupes en défense de droits de notre région, ce qui est fort apprécié.

En lien avec le besoin d'augmenter le financement des groupes en défense des droits, le MÉPAL a participé à l'organisation du transport collectif à la *mobilisation spéciale* qui a eu lieu devant l'Assemblée nationale à Québec le 13 novembre 2013. Cette mobilisation a rassemblé pas moins de 300 personnes provenant d'un peu partout au Québec et a donc atteint l'objectif d'avoir au moins un représentant par organisme en défense des droits. Nous avons aussi participé aux diverses campagnes de demandes de hausse de financement du SACAIS orchestrées par le RO-DCD, soit la campagne cartes postales avant les fêtes et des lettres envoyées au Ministre Blais suite aux élections.

Cette année, le MÉPAL a participé activement à *Solidarité Lanaudière* et à la préparation du deuxième Forum social lanaudois, jusqu'à l'AGA, qui a eu lieu à la fin de janvier. Par la suite, étant donné la perspective du départ à la retraite de la coordonnatrice (prévu pour la fin de novembre 2014), le conseil d'administration a ré-évalué les différentes implications des membres de l'équipe du MÉPAL et a décidé de concentrer les énergies des mois suivants à la préparation du transfert et du partage des connaissances de la coordination du MÉPAL vers une future ressource humaine qui sera sélectionnée en courant d'année. Conséquemment, le MÉPAL s'est retiré de cette instance pour une période indéterminée, qui durera au moins le temps de la prise en charge des différents dossiers du MÉPAL par la nouvelle personne à la coordination.

Nous avons aussi participé à deux *rencontres spéciales* organisées cette année par la *TROCL* pour bonifier le portrait des groupes qui ne sont pas financés en santé et services sociaux dans

Lanaudière et pour développer une ou deux stratégies d'action commune. Ainsi, des *conférences de presse* ont eu lieu le 28 mai 2014 pour sensibiliser les médias et la population aux difficultés vécues par les groupes de divers secteurs : défense des droits, éducation, familles, etc. Nous avons aussi participé à l'AGA de la TROCL.

Le MÉPAL a aussi participé à deux rencontres du *comité programmation du CRFL*, afin de participer aux suggestions de formations à offrir aux groupes de la région.

Afin de bénéficier de locaux abordables et d'un milieu communautaire avantageux, le MÉPAL a participé activement à cinq des rencontres régulières et à l'AGA du *Carrefour des organismes*, ainsi qu'aux rencontres du *Comité de la vie associative*. Le MÉPAL assume aussi certaines tâches lorsque nécessaire. Et le MÉPAL a participé au Brunch de la Fondation du Carré St-Louis le 8 novembre 2013.

De plus, le MÉPAL évalue régulièrement ses implications principales, au fur et à mesure des invitations reçues et discutées en conseil d'administration. Et une révision complète est effectuée de temps à autre.



CONCLUSION

C'est plus qu'un excellent bilan d'activités! C'est un *formidable bilan d'activités* qui a été réalisé en lien avec nos 5 grandes priorités avec une année très chargée, à cause des multiples activités. Les membres du CA et les employéEs du MÉPAL sont très satisfaitEs du travail accompli cette année, notamment des activités telles le Certificat en défense des droits et la mobilisation du 29 mai dernier. Ils souhaitent que des activités de visibilité de ce genre se poursuivent et contribuent à « augmenter la visibilité et la reconnaissance du MÉPAL », ainsi que son membership.



AGA MÉPAL 8 octobre 2013